

Des éléments pour élaborer le projet pédagogique
Les temps éducatifs : récréation, pause méridienne temps de repos
Classe de TPS/PS

• **La récréation**



Le changement de lieu peut effrayer certains enfants ou au contraire en calmer d'autres ; la cour de récréation est un espace très vaste pour ces jeunes enfants.

L'équipe pédagogique doit donc s'organiser pour aménager l'espace et le temps de la récréation.



Au début de l'année, il est préférable de ne pas imposer un temps de récréation mais de proposer une sortie du groupe dans la cour avec l'enseignant et l'ATSEM pour changer de milieu et découvrir l'espace. Cette sortie n'est pas très longue mais peut être répétée avec des verbalisations systématiques de l'adulte. Ainsi les enfants s'approprient progressivement l'espace. Il est intéressant qu'il puisse être aménagé avec par exemple, un petit toboggan, un bac à sable fermé.

Par la suite, il peut être judicieux que les tout-petits sortent en récréation sans les autres classes de l'école. On leur proposera divers objets : trotteurs, tricycles, cerceaux, ballons. L'adulte doit être présent pour accompagner les enfants dans la découverte des jeux de cours (toboggan, bac à sable, structures) et engager des interactions langagières.

Les récréations partagées avec les autres enfants de l'école seront mises en place progressivement.

L'enseignant doit être attentif et faire rentrer la classe lorsque les enfants se fatiguent. La durée maximum de la récréation est de 20 mn, habillage et déshabillage compris.

• **Hygiène**

L'éducation à la propreté se fait conjointement à l'école et dans la famille et n'est pas un obstacle à la scolarisation.

L'ATSEM et / ou l'enseignant proposent aux enfants un passage aux toilettes échelonné par petits groupes voire individuel, et ce tout au long de la journée. **Tous les actes sont verbalisés.**

Les toilettes sont dans la mesure du possible à proximité de la salle de classe.

• **La pause méridienne**

La salle de restauration offrira un espace protégé pour les 2/4 ans, (mise en place de claustres par exemple). **Un accompagnement adapté doit être prévu (de préférence par l'ATSEM de la classe).** La taille de la **vaisselle** sera en relation avec la taille des enfants : prévoir des petites cuillères car le maniement de la fourchette peut être encore compliqué. Il faut également veiller à la bonne adaptation des menus du point de vue **diététique** (quantité, qualité, variété...).

• **Le temps de repos**

Le temps de repos est modulable dans le courant de l'année, au fur et à mesure que l'enfant grandit, et que son rythme de vie change. S'il déjeune chez lui et qu'il se réveille assez tôt, **il doit pouvoir revenir à l'école l'après-midi** (l'heure est à déterminer en fonction des contraintes de l'école).

Le temps de repos organisé dans l'école, pour les enfants qui ont déjeuné à la cantine, doit **être situé juste après le repas**. L'ATSEM attachée à la classe accompagne l'endormissement afin qu'il soit sécurisant, de préférence dans une salle de repos **spécifique avec places attitrées et un couchage pour chaque enfant.**

« La sieste organisée dans l'école, pour les enfants qui ont déjeuné à la cantine, doit être située au plus près du repas. En effet, pendant la digestion, l'essentiel de l'activité physiologique du tout jeune enfant est détournée vers cette fonction essentielle à sa santé. Il serait absurde au même moment de le pousser à des jeux animés ou des courses dans la cour de récréation » p25

Document d'accompagnement des programmes : Pour une scolarisation réussie des tout petits.

MEN. SCEREN-CNDP. 2003

Les réveils échelonnés permettent un accueil personnalisé dans la classe par l'enseignant.